



## Soyez un ambassadeur du commerce durable

Le prix des villes européennes pour un commerce équitable et éthique, une initiative de la Direction générale du commerce de la Commission européenne, **rend hommage aux villes européennes** qui défendent le commerce, **la consommation et la production plus durables**, créant ainsi des opportunités pour les producteurs ailleurs dans le monde.

Les décisions d'achat des consommateurs dans les **villes de l'UE**, en tant que **centres mondiaux de commerce et de consommation**, sont essentielles pour susciter des **changements** à la fois pour l'environnement et les moyens de subsistance des populations. Le prix reconnaît et met en valeur les réalisations des villes de l'UE à travers les piliers sociaux, économiques et environnementaux du commerce international qui contribuent à la réalisation de l'**ODD 12** et d'autres objectifs. Grâce à des **possibilités de partage des connaissances** et de réseautage, le prix offre une plateforme unique aux villes de l'UE pour apprendre et intensifier leurs initiatives de développement durable.

### Le deuxième prix

Après une première édition réussie en 2018 qui a décerné le titre gagnant à la ville belge de Gand, le deuxième Prix aura lieu en 2020. Le Prix accueille les candidatures des villes leaders dans le domaine du commerce durable, équitable et éthique à travers :

- **Une vision, une stratégie et des objectifs convaincants**
- **Des politiques pertinentes**
- **Des activités et initiatives percutantes**

Ces démarches peuvent inclure, mais sans s'y limiter, des exemples tels que l'intégration de la durabilité dans la prise de décision globale de la ville, la conduite d'initiatives de sensibilisation innovantes, l'offre de programmes éducatifs, la mise en œuvre de pratiques d'approvisionnement durables, le soutien de nouveaux modèles commerciaux, la fourniture d'un soutien technique, la création des cadres d'appui ou la collaboration directe avec les producteurs des pays tiers.

- **Un vainqueur global**
- **Mentions spéciales dans plusieurs domaines**



### Qui peut postuler ?

- **Villes de l'UE de plus de 20 000 habitants**
- Toute ville intéressée peut postuler, sous réserve de la soumission par un représentant de la ville avec l'approbation du maire

### Pourquoi postuler ?

- **Pour célébrer vos réalisations** lors d'une cérémonie prestigieuse
- Pour gagner **en visibilité** pour le rôle de leader de votre ville
- Pour gagner la place de **pionnier** dans le rapport des **ambassadeurs du commerce durable**
- Pour rejoindre les villes présélectionnées dans le **réseau des villes de l'UE pour le commerce équitable et éthique**, apprendre les unes des autres et collaborer avec des experts
- **Trouver de l'inspiration pour vos activités locales**
- Mettre en œuvre un **projet de coopération** au développement avec le soutien de l'ITC qui profite à vous et à une ville partenaire dans un pays en développement (gagnant uniquement)

RÉCEPTION  
DES DEMANDES

FÉV. 2020

DATE LIMITE DE  
DÉPÔT DES DEMANDES

12 JUIN 2020

ÉVALUATION

JUIN - AOÛT 2020

DÉCISIONS  
DU JURY

SEP. 2020

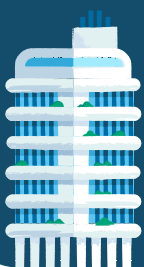
REMISE DES PRIX

OCT. 2020

## Partagez le narratif sur le commerce

Visitez notre [site Web](http://www.trade-city-award.eu) pour en savoir plus et postuler :

Pour toute question, prendre attache avec : [fairandethical@trade-city-award.eu](mailto:fairandethical@trade-city-award.eu)



Le Prix est mis en œuvre par le Centre du commerce international (ITC), l'agence conjointe de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et des Nations Unies (ONU), qui aide les petites et moyennes entreprises des économies en développement et en transition à devenir plus compétitives dans les marchés mondiaux

